



## Déclaration liminaire UNSA DP Cadres 4 novembre 2015.

Monsieur le Président,

**Le transport est considéré comme une charge par les politiques alors qu'il pourrait être une solution de rééquilibrage sociétal.**

Le Grenelle de l'environnement, parti sur cette piste, s'est lamentablement enlisé dans le lobbying de certains et dans la maladresse des gouvernements successifs. Sauf à dire que faire capoter le Grenelle de l'environnement était prémédité, la gestion du dossier de l'écotaxe est un exemple de renoncement à un rééquilibrage des modes de transport.

Au-delà des discours médiatiques, **la hausse des péages et le manque d'investissement dans le réseau secondaire impacteront de plus en plus la marge opérationnelle du FRET Ferroviaire.** Le ministère a annoncé la tenue de négociations entre l'entreprise et l'Etat avec, à la clé, des arbitrages sur le montant des investissements et des futurs péages ferroviaires. A ce jour il n'y a rien de concret et le financement de ces projets n'est absolument pas réalisé.

En outre, **la loi Macron va transférer un nombre important de voyageurs dans les transports routiers**, tout comme l'ouverture à la concurrence du FRET Ferroviaire a favorisé le transport routier : l'abandon du lotissement a généré 800.000 camions sur la route. Combien de bus y seront, en conséquence de la loi Macron ? Sur un réseau souvent saturé et parfois mal entretenu, le cocktail risque d'être dangereux pour les citoyens.

**C'est donc cet écueil qu'il convient d'éviter pour le monde ferroviaire. Il faut un cadre social équilibré de haut niveau.** Entre les partisans d'un immobilisme irréaliste et ceux d'un dumping social et économique, l'UNSA a choisi la voie des salariés. Le scrutin qui se présente à nous est donc d'une importance capitale pour l'avenir du transport ferroviaire en général. L'exemple du FRET est la preuve qui incite à réfléchir. **Plus de 8000 emplois ont disparu de FRET SNCF.** C'est malheureusement une des résultantes des faits exposés ci-avant et des postures dogmatiques, tant du côté des pouvoirs publics et de l'entreprise que du côté de certains partenaires sociaux.

**A DFCA, les réorganisations deviennent de plus en plus rapides et violentes.** Les agents de tous collèges et tous métiers souffrent. Certains sont en burn-out, d'autres mettent fin à leurs jours. Les interrogations sont nombreuses. Les chargés de missions du siège sillonnent tout le territoire et vident les gares Fret et les triages de leur capacités de production et humaines, avec force de requalification à la clé... pour eux-même évidemment. Mais personne n'est dupe à DFCA, les agents sont démobilisés. Il faut faire des économies nous explique-t-on sans cesse... Certes, mais comment supprimer les primes, remettre en cause l'intéressement, ne pas rembourser les déplacements des agents, manipuler et exercer une pression sur l'encadrement pour

finalement les obliger à des séminaires aussi coûteux qu'inutiles...N'en jetez plus, la coupe est pleine. Pour l'Unsa le prochain mandat à Fret sera celui de l'opposition à cette politique dévastatrice.

En effet, le 19 novembre prochain, sont prévues les 4 élections intéressant le nouveau GPF, à savoir les CE, les DP, le conseil de surveillance de l'Epic de tête, les conseils d'administration des Epic Réseau et Mobilité.

Le Fret est intégré pleinement à cet Epic Mobilité, même si l'UNSA s'est toujours élevée contre la création, puis le maintien, du CE Fret. **Le GPF étant maintenant constitué, il devient urgent d'élire les nouveaux représentants du personnel** ; demander, qui plus est en passant par la voie des tribunaux, le report des élections ne nous paraît pas raisonnable, face aux **enjeux qui se présentent à nous**, notamment :

- La négociation de l'accord de gestion des activités sociales
- La négociation de la Convention Collective Nationale de branche
- Les autres accords de substitution RFF/SNCF (Plan d'Epargne d'Entreprise, Emploi GPEC, Mobilité, Equilibre vie professionnelle et vie personnelle).

La Loi portant Réforme du Ferroviaire redéfinit les contours de l'entreprise et, à l'heure du bilan, il nous semble important de rappeler que l'UNSA a réussi à préserver Statut et intégration sociale ; de plus, par un travail important de négociation, **notre organisation a contribué à améliorer la loi en proposant des amendements pour la plupart pris en compte**, à savoir :

- Deux accords intéressement,
- Les facilités de circulation pour tous les agents du GPF,
- La possibilité d'intégration des agents RFF au Statut,
- Des accords Logements, Mixité Egalité professionnelle, emploi des Travailleurs, Handicapés pour tous les agents du GPF,
- L'assouplissement des conditions d'utilisation et la monétisation du Compte Epargne Temps,
- La protection sociale complémentaire des contractuels,
- La présence des salariés dans le Haut Comité du ferroviaire.

**Par ces actions en faveur de tous les salariés, l'UNSA a prouvé à nouveau qu'elle méritait sa place de premier syndicat progressiste de la SNCF et de la branche.**

L'UNSA en choisissant la voie des salariés prendra toutes ses responsabilités pour négocier un cadre social et harmonieux mais aussi pour défendre les acquis et l'emploi.

Merci de votre attention.

La délégation UNSA au DP Cadres Fret